

Note sur de nouvelles observations de Tarentes de Maurétanie dans le Rhône

Fabien MIGNET, Dominique TISSIER

Description de l'espèce

La Tarente de Maurétanie *Tarentola mauritanica* est un gecko d'aspect trapu et aplati qui appartient à la Famille des *Phyllodactylidae*. Cette espèce peut atteindre 18 cm de longueur totale, mais n'excède généralement pas les 15 cm à l'âge adulte. La longueur du museau au cloaque atteint environ 8 cm et la queue est habituellement aussi longue. La couleur de la face dorsale varie en fonction de la température extérieure et de l'ensoleillement : la Tarente est presque entièrement noire lorsqu'elle s'expose au soleil ; cette stratégie est adoptée par de nombreux reptiles pour mieux capter les rayonnements ultraviolets, notamment les UVB, indispensables à leur métabolisme. En revanche, la nuit, leur coloration devient beaucoup plus claire.



Tarente de Maurétanie, Espagne, Yves DUBOIS
in <http://duboisyves.free.fr/naturellementvotres/recits>

Répartition de l'espèce, habitat et écologie

La Tarente de Maurétanie est une espèce méridionale d'origine maghrébine. Elle se rencontre nativement dans toute l'Afrique du Nord (notamment dans l'ancienne Maurétanie (*), d'où son nom), depuis le Maroc jusqu'à l'est de l'Égypte, dans toute la péninsule ibérique, en Sicile, en Sardaigne, en Italie, en Croatie, dans le sud de la Slovénie et en Grèce. L'espèce a été introduite en Argentine, aux États-Unis (Californie) et en Uruguay (VOGRIN *et al.* 2009). En France, l'espèce est présente et relativement commune dans tous les départements du littoral méditerranéen, des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes et en Corse (VACHER et GENIEZ 2010 ; LESCURE et DE MASSARY 2012). Elle se rencontre généralement en dessous de 100 mètres d'altitude, mais atteint l'altitude record de 990 mètres dans les Pyrénées-Orientales. La Tarente de Maurétanie est une espèce anthropophile et s'observe dans de nombreuses grandes agglomérations (Narbonne, Montpellier, Avignon...) (GENIEZ et CHEYLAN 2005). L'espèce a été introduite à Toulouse (premières observations à la fin des années 1980) et à Bordeaux (premières données en 2007). En France, la limite nord de son aire de répartition semble être la ville de Valence.

Au sein de son aire de répartition, la Tarente de Maurétanie colonise deux types d'habitats bien distincts. Le premier que l'on peut qualifier de « naturel », comprend les rochers, les falaises et les troncs fissurés des vieux arbres. Le second, artificiel, est lié aux activités humaines (murs d'habitations, murets de pierre...). Dans certaines agglomérations où l'espèce est abondante, il n'est pas rare d'observer plusieurs individus sur les murs des habitations, qui chassent volontiers les insectes dans la lumière des lampadaires à la nuit tombée. Cette espèce nocturne est active du printemps (mars) à l'automne (octobre/novembre) avec un pic d'activité durant la saison estivale.

Données actuelles de Tarentes de Maurétanie dans le département du Rhône

Nous avons tous en mémoire l'observation d'une Tarente de Maurétanie par Jean-Marie NICOLAS dans notre département le 6 septembre 2013, à Villeurbanne (Rhône), dans le quartier de Croix-Luizet. Elle était cachée derrière le volet de la cuisine dans un petit pavillon en milieu urbain et cette surprenante donnée avait fait l'objet d'un court article dans cette même revue (TISSIER 2013).



Tarente de Maurétanie, Villeurbanne, septembre 2013, J.M. NICOLAS

Dans le Rhône, une observation avait été faite antérieurement, le 20 juillet 2013, sans être référencée dans la base, dans les quartiers de Gerland (Hamid SENHADJI). Néanmoins, le lieu de cette observation étant situé proche d'un chantier utilisant des matériaux importés depuis des secteurs où l'espèce est abondante, celle-ci avait très probablement été transportée de manière involontaire.

Une petite population de Tarentes avait également été introduite au jardin herpétologique de la Ferme des Allivoz (au *Grand Parc* de Miribel-Jonage), mais elle ne semble plus subsister aujourd'hui (*vide* Alexandre ROUX).

Depuis la donnée de septembre 2013, plusieurs autres données ont été relevées dans la base faune-Rhône, ce qui justifie la rédaction de cette note.

- 20 mai 2014 : un jeune est trouvé dans un seau de récupération d'eau sous un lavabo dans le quartier de la Guillotière à Lyon (E. RIBATTO).
- 29 août 2014 : J.M. NICOLAS retrouve un individu dans son jardin à Croix-Luizet. Est-ce le même que l'année précédente ou un autre ?
- 21 novembre 2014 : une Tarente est observée dans un bâtiment de Sathonay-Camp (J.M. BELIARD).

- 22 novembre 2014 : un individu est observé sur l'aire d'autoroute de Taponas par une employée (C. GOBET) ; il est confié au parc zoologique Touroparc (71), photographié puis relâché sur le lieu de capture. Spécimen identifié par F. MIGNET.



Tarente de Maurétanie, Lyon, mai 2014, E. RIBATTO



Tarente de Maurétanie, Sathonay-Camp, novembre 2014, J.M. BELIARD



Tarente de Maurétanie, Taponas, novembre 2014, Touroparc

Données passées et actuelles de Tarentes de Maurétanie en Rhône-Alpes

D'autres observations ont été rapportées dans les départements limitrophes du Rhône. Pour le département de l'Isère, NOBLET (2003) signale trois observations ponctuelles :

- Un individu réfugié dans le tableau de bord d'une voiture en provenance de Nice est observé à Grenoble (38) le 19/05/1995. L'animal fut relâché à Nice le lendemain.
- Deux observations sont signalées le 06/02/2000 dans une habitation du village de la Chatte (38).
- Durant l'automne 2001, un vétérinaire spécialiste des reptiles capture une Tarente sur le mur de la maison des jeunes de Saint-Marcellin (38).

L'espèce est également présente dans le sud de l'Ardèche dans la commune Les Vans (07). Une petite population a été signalée au cœur de Valence (26) en 2001 (S. BLACHE *in* CORA Région 2002).

Discussion

Dans la discussion de l'article de 2013 (cf. *supra*), nous écrivons : « La présence assez fréquente des geckos dans les bâtiments explique que certains individus peuvent être transportés involontairement dans des caisses en transit et voyager ainsi clandestinement loin de leur aire de répartition. Il n'est pas exclu aussi que certaines personnes, peu scrupuleuses et irrespectueuses de l'environnement et de la biodiversité, se permettent d'emmener en captivité ces petits reptiles lors de leur retour de voyage. Ceux-ci peuvent s'échapper ou même être relâchés ensuite dans la nature. C'est probablement une de ces hypothèses qu'il faut retenir pour la donnée de Villeurbanne. En effet, nous sommes là bien loin du littoral méditerranéen pour envisager une présence naturelle ! »

Sur le site internet « *coronella.free* », Rémi FONTERS (LPO Isère) mentionne que l'espèce est déjà présente ponctuellement dans certaines villes françaises à cause d'introductions involontaires ou de relâchers intempestifs.

Aujourd'hui pourtant, avec 6 données en moins d'un an et demi dans le département du Rhône, il est possible de s'interroger sur une éventuelle reproduction de l'espèce par extension naturelle de son aire de répartition, probablement liée au réchauffement climatique, ou, du moins sur une éventuelle reproduction dans la nature à partir de quelques individus réintroduits, reproduction qui aurait alors pu être favorisée par ce réchauffement et l'effet de microclimat urbain.

Cependant, l'analyse des données répertoriées ci-dessus montre que toutes les citations, sauf celle de Taponas, proviennent du *Grand Lyon*. Les lieux de découverte, à Sathonay-Camp, Lyon Guillotière, Lyon Gerland ou même Villeurbanne Croix-Luizet, sont très urbanisés. On voit mal, par exemple, comment ce petit gecko aurait pu arriver seul dans un quartier comme celui de la Guillotière !

L'individu de Taponas a été trouvé sur l'aire de service de l'autoroute A6 par une employée du service des autoroutes, donc dans un lieu de passage de voyageurs, et a sans aucun doute été amené par un véhicule.

La Tarente est certes une espèce rupicole à tendance anthropophile connue pour apprécier les agglomérations. Mais ces observations du *Grand Lyon* ne plaident pas en faveur d'une reproduction dans un écosystème similaire aux sites méditerranéens auxquels elle est inféodée ; et non plus dans un écosystème naturel plus typiquement rhodanien d'où quelques individus auraient pu ensuite atteindre la ville.

Conclusion

Même s'il n'est pas exclu que le réchauffement climatique annoncé amène des espèces comme celle-ci à progresser de manière naturelle vers le nord (des cigales sont bien arrivées au cœur de Lyon...!), les observations de Tarente de Maurétanie relevées dans le Rhône depuis 2013 semblent, en l'état actuel de nos connaissances (certes insuffisantes), toutes correspondre à des introductions par l'Homme via

des matériaux de construction et des marchandises. D'après GENIEZ et CHEYLAN (2012), les Tarentes, et surtout les œufs, se laissent en effet véhiculer facilement, ce qui conduit à la colonisation de nouvelles agglomérations. Dans les années à venir, les observations plus régulières d'individus au sein de la ville de Lyon pourront éventuellement attester de l'implantation permanente de l'espèce. Les prospections futures s'orienteront donc vers les nombreux quartiers lyonnais où elle n'a pas encore été observée : Fourvière, La Duchère, Sainte-Blandine, Perrache, Bellecour...

Pour finir, il est important de rappeler que cette espèce est intégralement protégée par l'article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2007 (JO du 18/12/2007) fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Que dit la loi ?

« I. - Sont interdits, sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel.

II. - Sont interdits, sur tout le territoire national et en tout temps, la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens prélevés :

- dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France, après le 12 mai 1979 ;
- dans le milieu naturel du territoire européen des autres États membres de l'Union européenne [...] ».

S'agissant d'une espèce de l'herpétofaune française (ensemble des espèces de reptiles vivant en France), sa détention en captivité est soumise à une réglementation très stricte même pour un seul spécimen. La détention est « autorisée » si et seulement si l'animal est né en captivité (la personne doit être en mesure de prouver son origine en cas de contrôle). De plus, le détenteur de l'animal doit obligatoirement être titulaire d'un certificat de capacité délivré par la préfecture du lieu de son domicile et d'une autorisation d'ouverture d'établissement (AOE). La détention d'espèces protégées et/ou menacées, sans être titulaire des autorisations requises, constitue une infraction au code de l'environnement. Tout contrevenant s'expose aux sanctions judiciaires applicables (la sanction peut atteindre 6 mois d'emprisonnement et 9000 € d'amende).

Fabien MIGNET

Ingénieur Ecologue, spécialisé en Herpétologie et Entomologie

Dominique TISSIER

LPO Rhône

Summary : new records of Mauretanian Geckos in the Rhône Department

In France, the Mauretanian Gecko *Tarentola mauritanica* is only found in the south of the country. Six specimens of this species were recently recorded in the Rhône Department in 2013 and 2014. The analysis of these data, however, leaves little doubt as to the origin of these Rhône geckos, which have almost certainly been transported, on purpose or otherwise, in vehicles.

Bibliographie

- CORA Région (2002). Reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes - Atlas préliminaire. *Le Bièvre hors-série n°1*, Lyon, 146p.
- GENIEZ P. et CHEYLAN M. (2005). Reptiles et batraciens de France. *Cédérom*. Educagri éditions.
- GENIEZ P et CHEYLAN M. (2012). Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et

régions limitrophes. *Atlas biogéographique*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (Collection Inventaires et biodiversité). 448 p.

- **LESCURE J. & de MASSARY J.-C. (coords), 2012.** *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & Biodiversité), 272 p.
- **LPO Rhône (2015).** Base de données visionature - sur www.faune-rhone.org. LPO Rhône, Lyon.
- **NOBLET J.-F. (2003).** Sur la présence de la Tarente (*Tarentola mauritanica*) dans les départements de la Drôme et de l'Isère (France). *Bulletin de la Société Herpétologique de France*. 106:17-20.
- **TISSIER D. (2013).** Une Tarente de Maurétanie trouvée dans le Rhône. *L'Effraie* n°35. LPO Rhône, Lyon.
- **VACHER J.-P. & GENIEZ M. (coord.), (2010).** *Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- **VOGRIN M., CORTI C., PEREZ MELLADO V., SÁ-SOUSA P., CHEYLAN M., PLEGUEZUELOS J., BAHA EL DIN S., MARTÍNEZ-SOLANO I. (2009).** *Tarentola mauritanica*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2014.3. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 07 January 2015.

Voir aussi : <http://coronella.free.fr/index.php> et http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/77570

(*) NDLR : Dans l'antiquité, la **Maurétanie** désignait le "territoire des Maures", allant du nord du Maroc actuel jusqu'au centre de l'Algérie. Elle comprenait plusieurs provinces de l'Empire romain jusqu'au IV^e siècle. Attention à ne pas la confondre avec la Mauritanie, pays situé au sud du Maroc et du Sahara occidental et de même étymologie.



Tarente de Maurétanie, Bouches-du-Rhône, juillet 2012, Fabien MIGNET